

### Conseil municipal du lundi 03 février 2025

L'an deux mille vingt cinq, le trois février à 20h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Line MAGNE, Maire.

Le Conseil municipal a examiné les projets de délibération suivants :

Délibération n°	Objet	Décision du Conseil municipal
DEL25_001	Cyclone à Mayotte : octroi d'une subvention exceptionnelle	Approuvé
DEL25_002	Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-et-Marne - missions de service de médecine préventive : convention	Approuvé
DEL25_003	Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-et-Marne - missions optionnelles : convention	Approuvé
DEL25_004	Mise à disposition d'agents communaux auprès du C.C.A.S.	Approuvé
DEL25_005	Modification du tableau des effectifs	Approuvé

**La Maire,  
Line MAGNE**

**CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ORDONNANCE N°2021-1310 ET LE DÉCRET N°2021-1311 DU 7 OCTOBRE 2021**

**Toute personne intéressée peut consulter les délibérations sur le site Internet de la Ville et en obtenir copie en Mairie, au service du Secrétariat général et des Assemblées.**

**L'administration n'est pas tenue de donner suite aux demandes abusives, en particulier par leur nombre ou leur caractère répétitif ou systématique (article L311-2 du Code des relations entre le public et l'administration).**

**Diffusion :**

- Panneau d'affichage municipal de la Mairie
- Site internet de la ville (rubrique : « Ma Ville », « Le Conseil municipal »)

**Affichage du 10 février au 10 mars 2025**

Certifié affiché aux dates sus indiquées

Par délégation

La directrice générale des services

Béatrice QUIATOL